

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE du 9 avril 2018

L'an deux mil dix huit et le 9 avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 29 mars 2018.

Nombre de membres en exercice : 10

**Présents** : M. DORY Sylvain – M. FOREST Daniel – Mme GUIGNIER Chantal – MM. OLIVIER André – POURREYRON Cyril - SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.

**Absents excusés** : MM. BAUJARD Roland – DENUELLE Sixte – Mme DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh

Nomination du secrétaire de séance : M. Cyril POURREYRON

Décisions du maire prises par délégation : signature du devis voirie CCSB.

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

#### ➤ **Compte Administratif 2017**

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance du Compte Administratif 2017, qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Prévu</b>	17 399.53 €	17 399.53 €	12 350.87 €	12 350.87 €
Réalisé	9 694.86 €	16 062.48 €	10 591.20 €	10 778.62 €
Résultat 2017	/	6 367.62 €	/	187.42 €
Résultat 2016	/	<b>799.53 €</b>	<b>1 650.87 €</b>	/
<b>Résultat de clôture 2017</b>	/	<b>7 167.15 €</b>	<b>1 463.45 €</b>	/

Monsieur le Maire se retirant de l'assemblée au moment du vote, conformément aux dispositions du C.G.C.T., le Conseil Municipal, sous la présidence de son doyen, approuve le compte administratif 2017.

➤ **Approbation du compte de gestion 2017**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2017

Le conseil municipal,

- DECLARE que le compte de gestion du budget assainissement dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 assainissement tel qu'il est présenté par Monsieur le Receveur.

➤ **Affectation du résultat de fonctionnement 2017**

<u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 6 367.62 €
Résultat antérieur	+799.53 €
<b>Résultat à affecter :</b>	<b>7 167.15 €</b>

**Solde d'exécution de la section d'investissement**

<u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	- 1 463.45 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>- 1 463.45 €</b>
- Affectation en réserves 1068	1 463.45 €
- Report en exploitation	5 703.70 €

➤ **Budget Primitif**

Monsieur le Maire soumet à l'examen des Conseillers le projet de Budget Primitif 2018 qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Prévu	<b>27 903.70 €</b>	<b>27 903.70 €</b>

	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Prévu	<b>12 363.45 €</b>	<b>12 363.45 €</b>

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité le budget 2018.**

## COMMUNE

### ➤ Compte Administratif 2017

Les Conseillers prennent connaissance du Compte Administratif 2017, qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Prévu</b>	395 632.89 €	395 632.89 €	674 300.00 €	674 300.00 €
Réalisé	176 063.40 €	275 952.65 €	424 492.89 €	221 773.72 €
Résultat 2017	/	99 889.25 €	202 719.17 €	/
Résultat 2016	/	<b>162 479.89 €</b>	/	<b>78 985.76 €</b>
<b>Résultat de clôture 2017</b>	/	<b>262 369.14 €</b>	<b>- 123 733.41 €</b>	/

Les restes à réaliser 2017 s'élèvent pour la section d'investissement à **225 370.00 €** en dépenses. Ces sommes seront reportées sur le budget primitif 2018.

Monsieur le Maire se retirant de l'assemblée au moment du vote, conformément aux dispositions du C.G.C.T., le Conseil Municipal, sous la présidence de son doyen, approuve le compte administratif 2017.

### ➤ Approbation du compte de gestion 2017

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget communal de l'exercice 2017,

Le conseil municipal,

- DECLARE que le compte de gestion du budget communal dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 communal tel qu'il est présenté par Monsieur le Receveur.

### ➤ Affectation du résultat de fonctionnement 2017

Résultat de l'exercice	+99 889.25 €
Résultats antérieurs reportés	+ 162 479.89 €
<b>Résultat à affecter</b>	<b>+262 369.14 €</b>
<u>Solde d'exécution d'investissement</u>	- 123 733.41 €
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	- 225 370.00 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>- 349 103.71 €</b>
<b>AFFECTATION</b>	<b>262 369.14 €</b>
Affectation en réserves 1068	262 369.14 €

## ➤ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 et propose de ne pas changer les taux.

Les Conseillers, après en avoir délibéré, émettent un avis favorable et votent ainsi les taux des trois taxes directes locales, à savoir :

- taxe d'habitation	<b>14.15 %</b> soit un produit de	<b>47 190 €</b>
- taxe foncière bâti	<b>17.58 %</b> soit un produit de	<b>36 197 €</b>
- taxe foncière non bâti	<b>20.24 %</b> soit un produit de	<b>19 066 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>102 453 €</b>

## ➤ Subventions 2018

Les demandes de subventions 2018 sont énumérées.

Monsieur le Maire propose l'affectation aux différentes structures suivantes :

Collège de Villié-Morgon : 135 €
BTP CFA Ain : 30 €
MFR Ouest Lyonnais : 15 €
JSP Fleurie : 50 €

**Ces sommes seront prélevées au compte 6574 du budget communal 2018.**

## ➤ Vote du Budget Primitif Communal 2018

Monsieur le Maire soumet à l'examen des Conseillers le projet de Budget Primitif 2017 qui laisse apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Prévu	<b>263 525.00 €</b>	<b>263 525.00 €</b>

  

	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Prévu	<b>556 943.41 €</b>	<b>556 943.41 €</b>

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget 2018.

## Questions diverses

- Garderie : il faut prévoir une réunion avec la mairie d'Emeringes afin de rédiger une convention.
- TAPS : prévoir un pot de départ pour Anaïs et Nicolas avec les enfants.
- Un chemin rural à l'oisillon est condamné par un container
- CCSB environnement : installation d'une recyclerie à Lancié dans le bâtiment de l'ex-Savour Club
- Préparation pour le 8 mai

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **lundi 7 mai 2018 à 20 h 30**